



District Drôme Ardèche de Football

Commission d'Appel Réglementaire



PROCÈS-VERBAL N°14

RECEPTION

AR 2223- 07 HOMENETMEN BOURG LES VALENCE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements donnant match perdu par pénalité à son équipe senior 2 pour avoir aligné un joueur suspendu lors de la rencontre l'opposant à son homologue de Cornas et avoir sanctionné l'éducateur responsable d'équipe de 6 matches fermes de suspension.

Match concerné : championnat senior D4, poule C
CORNAS AS 2 / HOMENETMEN BOURG LES VALENCE 2 du 22/01/2023